

## Communiqué à propos de l'éclairage public, L'Orient le 23 février 2024

---

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Le village de L'Orient et la Société Électrique de la Vallée de Joux souhaitent vous informer conjointement au sujet de l'éclairage public dans notre beau village. Nous comprenons que l'éclairage des rues est un enjeu important pour vous et sommes déterminés à travailler ensemble pour améliorer la qualité de ce service essentiel.

Voici les éléments clés que nous tenons à partager avec vous :

### 1. Répartition des rôles :

- Le **village est propriétaire** des infrastructures et décide de son financement tant en matière de maintenance que de modernisation. Elle mandate la Société Électrique de la Vallée de Joux pour réaliser ces prestations afin de garantir un éclairage sûr, fiable et conforme au cadre légal.
- La **Société Électrique exécute** les interventions sur le terrain que ce soient des dépannages, de la pose et dépose de décorations ponctuelles, et des contrôles périodiques mécaniques ou électriques. A la demande, elle fournit des études de faisabilité technique avec les chiffrages associés permettant au conseil exécutif de maîtriser ses dépenses.

- Cette répartition nécessite que tout dysfonctionnement constaté soit d'abord indiqué au village ([info@lorient.ch](mailto:info@lorient.ch)) qui lui, donne mandat à la SEVJ d'intervenir dans des délais raisonnables.

### 2. Périodes d'extinction et d'allumage :

- Vous avez certainement remarqué que l'éclairage public demeure éteint pendant certaines heures. Cela traduit la volonté du village de réaliser des économies d'énergie et de réduire son empreinte écologique, mesure adoptée à l'Assemblée générale du 20 décembre 2022. Les réductions ainsi obtenues en 2023 équivalent à 70% de la consommation en heures creuses et 35% en heures pleines. En complément, ce dispositif n'a pas péjoré la sécurité, le taux d'accident routier du village n'ayant pas augmenté.

### 3. Amélioration continue :

- Nous sommes conscients que des améliorations sont nécessaires malgré les incertitudes liées aux futures responsabilités à venir de l'éclairage public. Dès lors, nous réaffirmons notre engagement à :
  - **Maintenir et dépanner** les installations pour un éclairage plus fiable. Ainsi, les 170 candélabres sont régulièrement inspectés par les membres de l'exécutif du Village et les techniciens de la SEVJ.
  - **Communiquer** régulièrement de manière transparente sur les actions entreprises via nos sites internet respectifs ou par l'affichage public.
  - **Optimiser** les horaires d'éclairage pour mieux répondre aux besoins des citoyens dans le respect de la maîtrise des coûts.

Votre confiance compte. Elle est essentielle pour travailler de manière collaborative et transparente. Veuillez croire à l'engagement quotidien des personnes actives sur ce sujet délicat. Merci de votre compréhension et de votre soutien.

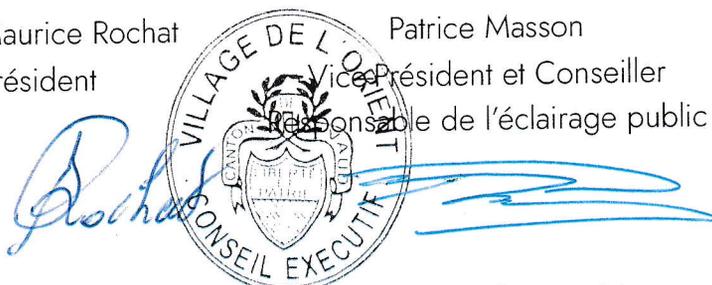
Cordialement,

Au nom du Conseil exécutif du Village de L'Orient

Pierre-Maurice Rochat  
Président

Patrice Masson  
Vice-Président et Conseiller

Responsable de l'éclairage public



Au nom de la Société Electrique de la Vallée de Joux SA

Alexandre Couvret  
Directeur

Alain Bonzon  
Responsable du Département  
Infrastructure & Energie

**SOCIETE ELECTRIQUE  
VALLEE DE JOUX S.A.  
Rue du Pont-Neuf 24  
1341 L'ORIENT**

*Note : Ce communiqué est destiné à informer le grand public et à renforcer notre engagement envers vous, nos concitoyens. Nous restons à votre disposition pour toute question supplémentaire.*